



BUREAU DU MAIRE

COMMUNIQUÉ

DEBUT DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE PLACE DE L'EGLISE

UNE ETAPE IMPORTANTE POUR LA REVITALISATION DU CŒUR HISTORIQUE DE SAINT-JEAN-CHRYSOSTOME

Lévis, le 27 mai 2003 – Le maire de Lévis, M. Jean Garon, et Mme Danielle Roy-Marinelli, conseillère municipale et présidente de l'arrondissement Les Chutes-de-la-Chaudière-Est, ont procédé à l'annonce du début des travaux d'aménagement de *Place de l'église* dans le quartier Saint-Jean-Chrysostome. Ils étaient accompagnés pour l'occasion de M. le curé Gilles Laflamme, de représentants de la Fabrique, de plusieurs élus municipaux, du député à l'Assemblée nationale, M. Marc Picard, ainsi que de divers intervenants dans la conduite des travaux.

Les travaux annoncés représentent un engagement de près de 330 000 \$, incluant la préparation des plans et devis. Ils consistent en un réaménagement complet des terrains immédiatement adjacents à l'église de Saint-Jean-Chrysostome afin d'en faire une place conviviale mettant en valeur son environnement historique et patrimonial. On y plantera des arbres, on y installera des lampadaires décoratifs et de l'ameublement urbain. Le mur nord et le clocher de l'église seront illuminés alors que deux îlots fleuris orneront le terre-plein en face de l'église.

Ces travaux impliquent des modifications au terrain de stationnement qui occupe actuellement les lieux. Ce dernier sera transformé mais sans réduire le nombre de cases de stationnement disponibles.

« Nous sommes au cœur de l'ancien village de Saint-Jean-Chrysostome, la paroisse mère de tout le territoire compris entre les rivières Etchemin et Chaudière puisque les anciens villages de Saint-Romuald, de Charny et de Breakeyville ont tous essaimé à partir d'ici », a indiqué le maire de Lévis, M. Jean Garon, évoquant ainsi le caractère patrimonial de ce lieu.

L'aménagement se fera donc en respectant et en mettant en valeur la trame urbaine existante caractérisée par de nombreux bâtiments à vocation publique et communautaire, soit l'église, le presbytère, l'ancien couvent devenu l'école Taniata et un centre communautaire, de même que des commerces de proximité bien intégrés.

M. Garon et Mme Roy-Marinelli ont tenu à souligner que le cachet des lieux sera encore amélioré par les travaux de réfection actuellement en cours à l'église paroissiale dont la construction remonte à 1848.

Mme Roy-Marinelli a rappelé que l'aménagement de la Place de l'église a été initié sous l'administration de l'ancienne ville de Saint-Jean-Chrysostome alors que la Fabrique a cédé le terrain à la municipalité qui s'engageait à l'entretenir et à le mettre en valeur dans la perspective d'une revitalisation du cœur de l'ancien village. « Je suis très heureuse que la nouvelle ville ait poursuivi dans cette voie et ait accepté de financer immédiatement la phase 2 du projet d'un montant additionnel de plus de 120 000 \$ », a déclaré la présidente de l'arrondissement.

Cette décision permet de réaliser en une seule opération un projet initialement prévu en deux phases, ce qui génère une certaine économie et limite les inconvénients à la circulation. Les travaux entrepris aujourd'hui devraient se terminer en août prochain

« Il s'agit du premier de nombreux chantiers de revitalisation et de renouveau urbain qui changeront le visage de plusieurs secteurs de la Ville au cours des prochains mois, sans oublier l'impact qu'aura le Programme Rénovation-Lévis qui s'adressera aux propriétaires des secteurs plus anciens désireux d'améliorer leurs bâtiments », a déclaré M. Garon pour qui ces mesures s'intègrent dans la priorité accordée par la Ville à l'amélioration de la qualité de vie.